

Patinage libre

Afin d'assurer à la population la pratique d'une activité dans un encadrement sécuritaire, les règles suivantes seront appliquées lors du patinage libre.

Nous recommandons fortement à tous les patineurs de porter un casque protecteur homologué CSA pendant les séances de patinage,

Sur la glace, les principes de base en vigueur en tout temps pour tous :

- **Les enfants de moins de 12 ans** doivent être accompagnés d'un adulte,
- **Le centre de la patinoire** est réservé aux enfants et aux patineurs moins expérimentés,
- Les patins sont **obligatoires**,
- Le port du casque, de gants ou de mitaines **est obligatoire** pour les moins de 12 ans,
- Le patinage s'effectue **dans un sens**, le même pour tous,
- Les jeux de poursuite et les freinages brusques sont **interdits**,
- Les équipements de hockey (uniformes, bâtons et rondelles) sont **interdits**,
- **Aucun** cellulaire, casque d'écoute ou appareil électronique en patinant,
- Le patinage artistique est **interdit**,
- Le patinage à reculons est **interdit**,
- Le ((coaching)) est **interdit**,
- La nourriture et les breuvages sont **interdits**,
- Les poussettes pour bébé **sont tolérées**. ((adulte avec patins))

Après 2 avertissements, le contrevenant est **expulsé** de la patinoire.

Afin d'assurer la sécurité de tous les patineurs, le temps alloué aux séances de patinage libre peut être réduit en vue de procéder à l'entretien de la glace.

Ces règlements sont nécessaires pour que chacun des utilisateurs puisse profiter adéquatement et en toute sécurité de sa période de loisir.